

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/09/2025

Absents excusés : BELAÏD Sabine (procuration à FROMENTEZE Josette), POLLET-VIGUIER Valérie (procuration à BERGUES Didier), DUMAS Lucie, LAMOTHE Jérôme, MURET Valérie et PARROU Philippe

• GRAVIERE DE REINGUES

Les travaux de renaturation portés par le SMDMCA en partenariat avec EPIDOR et l'Agence de l'Eau dans le cadre du programme LIFE, ont démarré depuis fin août et devraient se terminer fin novembre 2025.

Ces travaux visent :

- A promouvoir une reconquête de l'espace alluvial de la Dordogne
- A permettre une intégration des usages futurs en lien avec la dynamique d'expression des milieux naturels
- A intégrer le passé industriel du site en réfléchissant à une gestion opportune des éléments perturbateurs de la qualité des milieux (remblais, traces de polluants, espèces exotiques...)

• VIVIER DE BOSCAU

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la mise en place du Fond Leader qui viendra compléter le dossier financier pour atteindre les 80 % de subventions pour ces travaux de réhabilitation et de restauration du Vivier de Boscau. Une réunion est prévue le 18 septembre 2025 avec le CAUE et l'entreprise retenue pour la mise en place de ce projet.

Une rencontre aura lieu afin de faire le point sur le projet de plantation suite à l'adhésion de la commune de Prudhomat au programme « Plant'Haie » 2025-2026 mis en place par l'AHP 46 (Arbres, Haies, Paysages) dans le cadre de la valorisation de l'arbre champêtre.

• DISSIMULATION DES RESEAUX SUR FELINES

Une réunion de présentation aux habitants du Hameau de Félines aura lieu début octobre. Les travaux débiteront le 20 octobre.

Ces travaux permettront également la mise en place d'un nouvel éclairage public qui mettra en valeur le patrimoine bâti.

• RENTREE SCOLAIRE

Monsieur Olivier PAGES fait le compte-rendu de la rentrée scolaire : cette année notre RPI accueille 89 enfants. 53 à Prudhomat et 36 à St Michel Loubéjou.

Il souligne également la bonne fréquentation du Jardin d'Enfants.

• STEP

Les travaux de mise aux normes de la STEP se poursuivent. Monsieur Didier BERGUES fait le point sur la réfection de l'aérovivier n°1, ainsi que la pose du dégrilleur automatique.

• PARKING DE CASTELNAU

Le bilan 2025 fait apparaître une baisse de la fréquentation touristique.

Suite à divers problèmes techniques il est devenu nécessaire de modifier le fonctionnement du Parking du Château de Castelnau pour 2026.

• ECLAIRAGE PUBLIC DE CASTELNAU

Les agents communaux réalisent actuellement les travaux côté Collégiale par la pose des plots. L'entreprise Claréty va réaliser le branchement électrique sur ce secteur. L'éclairage de la Collégiale et du Village sont réglables indépendamment. Les travaux de la place Jean Mouliérat et de la rue des Clermont Lodève seront réalisés courant octobre.

• COLLEGIALE DE CASTELNAU

Les travaux de réfection de la charpente et de la toiture en lauzes de la Collégiale de Castelnau sont terminés. Ces travaux sont d'une grande qualité architecturale et patrimoniale.

Les financements de l'Etat (DRAC) sont de plus en plus compliqués à obtenir. Ce dossier n'est pas retenu pour cette opération.

Au vu de ces éléments, la question se pose de la poursuite des travaux sur cet édifice.

• LOGEMENTS COMMUNAUX LOCATIONS

4 logements communaux (Maison Rouquier, Maison Lachaud Haut, Presbytère et Maison Lafage 2) sont remis en location suite au départ des locataires. Des travaux de nettoyage et de réfections diverses seront effectués par les agents communaux avant de remettre ces logements à la location.

• JARDIN D'ENFANTS – CANTINE SCOLAIRE

Les travaux sont en cours et respectent le planning. La charpente sera posée début octobre.

Une visite du chantier avec la CAF, également soutien financier de ce projet, aura lieu le mardi 21 octobre 2025.

• ALSH DE SAINT-CERE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Mairie de Saint-Céré a récemment pris la décision de ne plus accepter à l'ALSH, à partir du 1^{er} septembre 2025, les enfants non scolarisés à Saint-Céré ou non-résidents, pendant les vacances scolaires et les mercredis des périodes scolaires. La raison invoquée étant le reste à charge trop important pour la Collectivité ainsi qu'un déficit de fonctionnement.

Après une présentation des charges et ressources liées aux différentes structures, il a été possible de proposer une solution qui pourrait satisfaire toutes les parties. Chaque commune ayant des enfants non scolarisés à Saint-Céré pourrait apporter une participation financière complémentaire à celle des parents.

La Mairie de Saint-Céré est prête à sursoir à cette décision si les différentes communes acceptent cette proposition.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve cette proposition de participation de la commune de Prudhomat qui serait liée à la mise en place d'une convention financière établie entre les différentes parties.

• VOIRIE

Les travaux de réfection de la Côte de Félines démarreront le 17 septembre 2025. Le point à temps sera réalisé à partir du 24 septembre jusqu'au 1^{er} octobre sur l'ensemble des routes communales.

• COMMISSION COMMUNICATION

La Commission Communication se réunira le samedi 13 septembre à 9h00 pour la réalisation du prochain BIP spécial Castelnau (Collégiale, éclairage public, Vivier de Boscau...).

• SOLIDARITE CORBIERES

Le Conseil Municipal de Prudhomat tient à apporter son soutien et sa solidarité aux communes sinistrées des Corbières victimes des incendies en faisant un don de 500 € à l'Association des Maires de l'Aude.

• DEGRADATIONS ETE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des diverses dégradations intervenues sur la commune durant l'été : changement des portes défoncées et réfection de l'électricité suite à l'arrachage des câbles dans les vestiaires du Stade, réparation et nettoyage des toilettes de Bonneviolle et Castelnau vandalisés régulièrement, changement d'un lampadaire dégradé route du Pont de Maday.

• PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Vendredi 24 octobre 2025 à 20h30
- Vendredi 12 décembre 2025 à 20h30

SEANCE LEVEE A 23H00

Le Maire

